

devinrent partie belligérante. En 1943, la guerre avait pris un tournant décisif, et les mesures de défense de l'Amérique du Nord étaient devenues moins urgentes. Il y eut par conséquent moins de réunions: sept en 1943, cinq en 1944 et cinq en 1945. Depuis lors, les réunions ont lieu quatre fois par année en moyenne.

La Commission permanente canado-américaine de défense devait être un organisme consultatif plutôt qu'exécutif, et son but principal était, - et demeure toujours, - de présenter des recommandations aux deux gouvernements au sujet des questions qui touchent à leur défense commune. Les travaux sont effectués sans formalisme. Un rapport, présenté par les forces armées des deux pays, par le ministère canadien des Transports et au nom des co-présidents de la Commission permanente, sur les progrès accomplis dans le partage de la production de défense figure à l'ordre du jour. Les problèmes de défense font l'objet d'études et de discussions jusqu'à ce qu'on en arrive à une entente générale. On ne recourt pas au vote, et les recommandations officielles sont adoptées à l'unanimité. Les questions débattues sont présentées par la Commission elle-même ou par un organisme de l'un des deux gouvernements qui renvoie le problème à la Commission par l'entremise de l'un de ses membres. Lorsqu'une recommandation est approuvée par les deux gouvernements, cette approbation tient lieu de directive pour les services gouvernementaux intéressés.

Pendant la guerre, la Commission s'est surtout occupée de la défense des régions côtières de la partie nord du continent nord-américain; mais les 33 recommandations adoptées au cours de cette période traitaient aussi de l'échange de renseignements, de l'allocation et de la quantité des ressources matérielles, de la sécurité de la navigation dans les canaux de Sault-Sainte-Marie, de la coordination de l'entraînement aérien et de la disposition des installations de défense. En plus des recommandations, qui ont été approuvées dans leur ensemble dans la plupart des cas et approuvées en partie dans certains cas, la Commission qui a parfois été dépassée par les événements, a présenté le 4 octobre 1940 son premier et unique rapport officiel. Durant la guerre, les membres des forces armées qui siégeaient à la Commission ont aussi présenté deux plans fondamentaux de défense; le premier prévoyait le cas où la Grande-Bretagne aurait perdu le contrôle de l'Atlantique nord et il étudiait la possibilité d'assurer la défense de l'Amérique du Nord sous la direction stratégique des Etats-Unis, tandis que le deuxième plan prévoyait la coordination de cet effort de défense au moyen d'une collaboration mutuelle, advenant le cas où les Etats-Unis entreraient en guerre aux côtés des Alliés.

Lorsque les Etats-Unis entrèrent en guerre, certaines des attributions de la Commission furent remises au ministère de la Guerre de chaque gouvernement; elle continue toutefois à jouer le rôle très utile d'organisme chargé de débattre certaines questions d'une façon non officielle, de négocier des questions de défense dans un cadre qui comptait des représentants du monde diplomatique et des forces armées, de réunir et d'échanger des renseignements, de hâter la mise en vigueur de mesures pratiques, d'aplanir les difficultés, d'éliminer les retards, de donner suite aux décisions déjà prises et de veiller à ce que des projets importants ne soient pas mis de côté à cause de l'urgence des affaires ministérielles. A la suite du travail